

[Text]

Mon interprétation ne force pas le gouvernement d'aller à l'encontre de cela. Elle lui donne simplement l'occasion de prendre ses anciens ministres, au lieu des ministres qui sont déjà très affairés. On pourrait prendre des anciens ministres du côté du parti au pouvoir et du côté de l'Opposition éventuellement. Parce que je ne voudrais pas sur cette question, monsieur le président, en faire un problème d'interprétation de partis. Ce n'est pas ça que vous voulez.

Le président: Monsieur Leblanc, j'ai un compromis, c'est l'option n° 3.

M. Marceau: Monsieur le président, vous avez l'air de dire que nous ne sommes pas compétents pour étudier cette question-là. C'est un peu comme cela que j'interprète cette option: reconnaître que nous ne sommes pas compétents. C'est peut-être...

Le président: Voulez-vous une quatrième option?

M. Marceau: Oui. Ou du moins en changer les termes, en disant que la question est très importante, et que nous voudrions l'étudier davantage pour faire des recommandations, dans l'intérêt de tous les membres de la Chambre des communes, en précisant que le travail du Comité est excellent.

En un mot, je pense que nous sommes conscients de l'importance de cette question et je crois que ce serait prématuré de faire trop rapidement des recommandations dans un sens ou dans l'autre, sans que la question ait été approfondie.

The Chairman: Well, this is an option that says we will study it further.

Mr. Lambert (Edmonton West): All right, fine. I would suggest this, Mr. Chairman, because I know several of my colleagues on both sides here are wanting to get away for the break. The House will resume in October, it is not necessary to prorogue, and at that time, if it is going to be just a quick prorogation, I think this Committee could file a report quickly on that day to incorporate all that has been said and then have the matter referred back in order to clarify it.

You know, this is not a question that anybody is going to die on. It is our problem.

The Chairman: What you are proposing, is that we adjourn the report to the House?

Mr. Lambert (Edmonton West): No, that we...

Mr. Hopkins: If we adjourn the report, could we sit again in October?

Mr. Collenette: The debate is supposed to be on that motion and I would ask the question be taken.

Mr. Leblanc (Laurier): I suggest we adjourn to the call of the House.

Mr. Collenette: We have dealt with this for about a year and a half, I think the hour has come, and I would like the question to be taken.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, you have one motion, another one is...

[Interpretation]

My interpretation does not compel the government to go against what is being done. It only provides the government with an opportunity to call on the once ministers instead of calling on those that are already very busy. Former Ministers from both sides of the House could eventually be called on. Mr. Chairman, I would not like this question to become a problem of interpretation on the part of the parties. This is not what you want.

The Chairman: Mr. Leblanc, I have a compromise to offer and it is the third option.

Mr. Marceau: Mr. Chairman, you sound like you believed we did not have jurisdiction to study this question. This is how I interpret this option; if we admit that we do not have such jurisdiction, this may mean...

The Chairman: Would you like to have a fourth option?

Mr. Marceau: Yes, or at least you could alter the terms by saying that the question is very important and that we would like to study it further in order to make recommendations for the interest of all members of the House of Commons, and you could mention that the members of the Committee are doing an excellent job.

In one word, I think we all are aware of the importance of the question and I think it would be premature to make too soon recommendations in one way or another, without the question being studied further.

Le président: Cette option prévoit que nous étudions cette question de façon plus approfondie.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Bon très bien. Je suggère ceci, monsieur le président, car je sais que plusieurs de mes collègues des deux côtés de la Chambre ont hâte d'en finir. La Chambre reprendra en octobre, il n'est pas nécessaire de siéger plus longtemps et si la session se prolonge, je pense que ce Comité pourra rédiger rapidement le rapport ce jour-là afin d'inclure tout ce qui a été dit et afin que nous puissions nous reporter à cette question pour y apporter des éclaircissements.

Vous savez, ce n'est pas vraiment une question de vie ou de mort. C'est un problème qu'il nous appartient de régler.

Le président: Est-ce que vous proposez que nous reportions à plus tard le rapport que nous devons faire à la Chambre?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Non,...

M. Hopkins: Si vous remettons ce rapport à plus tard, pouvons-nous siéger à nouveau en octobre?

M. Collenette: Cette motion est censée faire l'objet du débat et je demande que la question soit étudiée.

M. Leblanc (Laurier): Je suggère que nous ajournions lorsque la Chambre ajournera.

M. Collenette: Cela fait à peu près un mois et demi que nous en parlons et je crois que l'heure est venue. J'aimerais que cette question soit étudiée.

M. Caccia: Monsieur le président, vous avez une motion, et il y en a une autre...